MEAUX GYMNASTIQUE INSCRIPTIONS 2020/2021

Entraînements Loisirs

<u>PIECES A FOURNIR A L'INSCRIPTION :</u>

- . 1 fiche administrative (à télécharger sur le site)
- . 1 certificat médical **d'absence de contre-indication** à la pratique de la gymnastique en compétition. Pour ceux qui ont fourni un certificat médical la saison dernière ou la saison précédente, il faudra remplir le questionnaire de santé accompagné de l'attestation (mineur).
- . L'attestation de la crise sanitaire Covid 19 reprise des activités (à télécharger sur le site)
- . La cotisation annuelle : 271€ (pas de tenue)

Espèces: versement en 1 seule fois uniquement avec l'appoint, aucune monnaie ne sera rendue en échange d'un reçu.

Chèque : à l'ordre de Meaux Gymnastique, possibilité de faire 3 paiements.

(2 chèques de 90€ et 1 chèque de 91€) débités fin 09-10-11/2020

Reprise des cours loisirs : à partir du lundi 21 septembre 2020

Votre inscription ne sera validée qu'après réception des documents demandés.

ENTRAINEMENTS	GYMNASE CONDORCET	GYMNASE PIERRIS
POUSSINES 1: Louise Gorret	GIMINISE CONDORCEI	GIVITABLI ILKKIS
Nées en 2014		
Samedi	13h00 – 14h30	
Reprise Pierris : S.26/09		
POUSSINES 2 : Louise Gorret		
Nées en 2013		
Samedi	14h30 – 16h00	
Reprise Pierris : S.26/09		
POUSSINES 3 : Emma-lou Boyer		
Nées en 2014		
Samedi	14h30 – 16h00	
Reprise Pierris : S.26/09		
POUSSINES 4 : Emma-lou Boyer		
Nées en 2012		
Samedi	16h00 - 17h30	
Reprise Condorcet: S.26/09		
POUSSINES 5 : Alexandre		
Poirier		
Nées en 2012		19h00 - 20h30
Vendredi		
Reprise Pierris: V.25/09		

ENTRAINEMENTS	GYMNASE CONDORCET	GYMNASE PIERRIS
BENJAMINE. PRE-		
COMPETITIF : Aurélie Bocqué Nées en 2011.2010.2009		19h15 – 20h45
Anciennes gymnastes		171113 - 201143
Mardi		
Reprise Pierris : Mar.22/09		
BENJ. LOISIR 1 : Alexandre		
Poirier		10115 20115
Nées en 2011-2010		19h15 – 20h45
Mardi		
Reprise Pierris: Mar.22/09		
ACRO 1 : Aurélie Bocqué		
(à partir de 2009 et sans limite		
d'âge)		19h45 – 21h15
Mercredi		
Reprise Pierris: M.23/09		
ACRO 2 : Aurélie Bocqué		
(à partir de 2009 et sans limite		
d'âge) Jeudi		20h30 - 22h00
Reprise Pierris: J.24/09		
ACRO 3 : Aurélie Bocqué		
(à partir de 2009 et sans limite		201.20 221.00
d'âge) Vendredi		20h30 – 22h00
Reprise Pierris: V.25/09		
D'autres cours vous seront		
proposés en ligne dès le mois de		
septembre en fonction des		
emplois du temps des éducateurs.		

LES HORAIRES SONT DONNES A TITRE INDICATIF, ILS NE SONT PAS DEFINITIFS ET PEUVENT ETRE MODIFIES EN FONCTION DES DIRECTIVES MINISTERIELLES LIES AU COVID 19.

MEAUX GYMNASTIQUE FICHE ADMINISTRATIVE SECTEUR LOISIR

Saison sportive 2020.2021

Cadre réservé à l'association	
<u>Dossier traité</u> le	
 □ Fiche administrative □ Certificat médical (pour les nouveaux adhérents) ou □ Un questionnaire de santé à télécharger « inscription en ligne » pour les enfants déjà fourni un certificat médical pour la saison 2018/2019 ou pour la saison 2019 □ Cotisation 271 € - (tenue legging et tee-shirt ou justaucorps) (possibilité de faire 2 chèques de 90 € et 1 chèque de 91 € débités en 09-10-11/20 □ Attestation de la crise sanitaire Covid 19 –reprise des activités (à télécharger en lign 	0/2020. 020) ne)
NOUVEL ADHERENT: OUI NON	
Choix du groupe :	•••
Nom de l'enfant :	
Prénom : Sexe :	••••
Nom du parent responsable (si différent)	••••
Adresse:	••••
Code Postal : Commune :	••••
Date de naissance du pratiquant : Lieu de naissance : Nationalité	:
<u>Tel Domicile</u> : <u>Portable</u> :	••••
<u>Profession Père</u> → <u>Profession Mère</u> →	••••
Adresse	
Mail Mail	

REGLEMENT INTERIEUR DE MEAUX GYMNASTIQUE

La cotisation pour l'inscription est annuelle et non remboursable (Article 3 des statuts), visible sur le site Internet du Club.

Seuls, les gymnastes ayant un dossier complet pourront s'entraîner.

Vous devez consulter le règlement intérieur qui est en ligne sur le site de Meaux Gymnastique.

J'accepte que mon enfant soit photographié, filmé et que Meaux Gymnastique utilise les documents pour expositions, journaux, site internet et tout support de communication liés à la gymnastique dans un but non lucratif.

	AUTORISA'	TION PARENTAL	E
Meaux Gymnastiqu qu'ils jugeront utile générale.	ue, se trouvant dans l'imposses en cas d'urgence, accident, s	sibilité de joindre les maladie ou interventi	autorise les représentants de s parents, à prendre toutes décisions on chirurgicale, y compris anesthésie as d'accident lors des manifestations
EVENTUELLES	CONTRE-INDICATIONS	MEDICALES:	
••••			
_			
Date :	« Lu et app Mention « Lu e		Signature :



Questionnaire de santé

	$\overline{}$,	_
١		П	i est	cor	ncer	ne	-7

Le licencié qui demande à la FFG le renouvellement de sa licence.

Quand l'utiliser?

Le questionnaire est à utiliser **pendant les deux saisons** qui suivent celle pour laquelle un certificat médical a été délivré.

Exemple Saison 2016/2017 Certificat médical

Saison 2017/2018 Questionnaire + Attestation Saison 2018/2019 Questionnaire + Attestation

Saison 2019/2020 Certificat médical

Répondez aux questions suivantes par oui ou par non

Durant les douze derniers mois	OUI	NON
① Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une crise cardiaque ou inexpliquée ?		
② Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
③ Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
© Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
© Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
A ce jour :		
② Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?		
Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		

Attention:

- Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié ou de son représentant légal s'il est mineur.
- Si vous avez répondu **NON** à toutes les questions :
 - ⇒ Attestation ci-après à fournir à votre club, pour les saisons concernées Pas de certificat médical.
- Si vous avez répondu **OUI** à une ou plusieurs questions :
 - ⇒ Le certificat médical est obligatoire pour l'obtention d'une licence.



Attestation (Pour les majeurs)

Je soussigné : Nom :	
Atteste avoir renseigné le questionnaire de santé préalablement à ma demande de licence à la FFG pour la saison/	
Atteste avoir répondu NON à toutes les questions.	
Fait àSignature	
	_
Attestation (Pour les mineurs)	
Je soussigné : Nom :Prénom : Représentant légal de l'enfant : Licence N°Club :	
Atteste avoir renseigné le questionnaire de santé préalablement à sa demande de licence à la FFG pour la saison	
Atteste avoir répondu NON à toutes les questions.	
Fait à Signature	



Crise sanitaire Covid-19

Reprise des activités des sportifs majeurs

Déclaration

Cette déclaration doit être complétée et remise au responsable de la structure d'entraînement avant toute reprise.

Je soussigné(e)
N° de licence
Structure d'entraînement
Atteste:
- avoir été informé(e) des mesures générales barrières et de distanciation sociale de reprise des activités sportives ainsi que des conditions spécifiques fédérales de reprise et m'engager à les respecter.
- reprendre les entrainements de ma propre volonté, sans contrainte, conscient(e) que le respect de l'ensemble des mesures mises en place amoindrisse significativement le risque de contamination par le coronavirus sans garantir de risque nul.
- respecter les mesures barrières et de distanciation sociale de droit commun dans le reste de mes activités et occupations extra sportives et m'engager à suivre les préconisations fédérales pouvant me demander une limitation temporaire de ma vie sociale (limitation des contacts) à l'approche des échéances compétitives en fonction du niveau de circulation du virus.
- m'engager à ne pas me rendre à l'entraînement en cas d'apparition du moindre symptôme compatible avec une infection à COVID et à le signaler immédiatement à mon entraîneur et à un médecin pour bénéficier d'un dépistage selon les recommandations de droit commun.
Fait à Le
Signature



Signature

Crise sanitaire Covid-19

Reprise des activités des sportifs mineurs

Déclaration

Cette déclaration doit être complétée et remise au responsable de la structure d'entraînement avant toute reprise.

Je soussigné(e)
Représentant légal de
N° de licence
Structure d'entraînement
Atteste:
- que mon enfant et moi-même avons été informé(e)s des mesures générales barrières et de distanciation sociale de reprise des activités sportives ainsi que des conditions spécifiques fédérales de reprise et qu'il (elle) s'engage à les respecter.
- que mon enfant reprend les entrainements de sa propre volonté, sans contrainte, avec mon accord.
- que je suis conscient(e) ainsi que mon enfant que le respect de l'ensemble des mesures mises en place amoindrisse significativement le risque de contamination par le coronavirus sans garantir de risque nul.
- que mon enfant respecte les mesures barrières et de distanciation sociale de droit commun dans le reste de mes activités et occupations extra sportives et qu'il (elle) s'engage à suivre les préconisations fédérales pouvant me demander une limitation temporaire de sa vie sociale (limitation des contacts) à l'approche des échéances compétitives en fonction du niveau de circulation du virus.
- que je m'engage à ne pas envoyer mon enfant à l'entraînement en cas d'apparition du moindre symptôme compatible avec une infection à COVID et à le signaler immédiatement à son entraîneur et à un médecin pour bénéficier d'un dépistage selon les recommandations de droit commun.
Fait à Le

PERMANENCES ET FORUM DES ASSOCIATIONS

<u>Dépôts des dossiers</u>:

Boîte aux lettres (située près du portillon) au Pôle Espoir Gymnastique, rue Albert Schweitzer (quartier Dunant, face au Canal de l'Ourcq) 77100 Meaux

Permanences au Pôle Espoir:

Juin 2020:

- Du lundi 29/06/20 au mardi 30/06/20 de 16h30 à 20h00.

Juillet 2020:

- Du jeudi 2/07 au vendredi 3/07/20 de 16h30 à 20h00.
- Le samedi 4/07/2020 de 9h00 à 12h30.
- Du lundi 6/07/20 au vendredi 10/07/20 de 16h30 à 20h00.

Août 2020:

- Du lundi au vendredi
- Du lundi 24/08/20 au lundi 31/08/20 de 16h30 à 20h00.

Septembre 2020:

Du lundi au vendredi

- Du mardi 1/09 au vendredi 18/09/20 de 16h30 à 20h00.
- Forum des Associations : « sportissimeaux » le samedi 12/09 et le dimanche 13/09/20.

Septembre 2020:

A partir du lundi 21/09/2020, des permanences seront mises en place en fonction des demandes.